

Déclaration liminaire au CSA de Proximité de Paris du 6 Novembre 2025

Le Mépris et l'Incohérence : Ça Suffit !

Monsieur le Premier Président, Madame la Procureure Générale

Avant d'échanger sur les sujets à l'ordre du jour, l'UNSA SJ/USM souhaite, dans un premier temps, dénoncer l'injustice sociale.

La PSC imposée est une honte et nous regrettons que ce qui devait être une avancée universelle se transforme en piège pour certaines catégories d'agents tels les parents isolés...

Le comble ? INTERIALE leur conseille de prendre *une autre* complémentaire pour leurs enfants. On ne parle plus de mutualisme, on parle de cynisme.

Nous demandons que les modalités de calcul des ayants droit prennent en compte leurs situations familiales.

Pire encore : nombre de services RH ont "omis" de communiquer ces informations cruciales aux agents en situation médicale lourde (Congé longue maladie, congés longue durée, accident du travail) ou encore les agents en congé parental, concernant ce nouveau dispositif. Ce n'est pas un simple oubli, **c'est une faute morale**.

Ce n'est hélas pas la seule faute que l'on peut aujourd'hui reprocher dans la gestion quotidienne du ressort de Paris.

Vous n'ignorez pas que le SAR de Paris procède aujourd'hui et depuis plusieurs mois, de façon protocolaire et inhumaine, à des « corrections » d'indus sur salaire à l'encontre de nombreux agents sur l'ensemble du ressort.

Inhumaine car, dans certains cas, des erreurs de gestion des services RH conduisent aujourd'hui à des rappels d'indus sur salaire de plusieurs centaines, voire milliers d'euros.

L'une des difficultés dans cette situation c'est que l'information émanant du SAR à destination de l'agent arrive en même temps que le titre de perception ou le salaire !

Si régler un indu de 75 euros peut être simple, régler un indu de 10 000 euros, lui l'est beaucoup moins notamment lorsque l'agent est à la retraite !

Pour ajouter à la souffrance de l'agent, si celui-ci demande à régler sa dette en plusieurs fois, il subit une majoration de 10%.

L'UNSA SJ/USM appellent les agents à redoubler de vigilance sur les sommes réclamées, et nos organisations continueront à les soutenir pour au moins leur apporter des réponses sur la légitimité de celles-ci.

Sur les points à l'ordre du jour, nous avons pris connaissance du Rapport Social Unique. Et ce n'est pas un simple rapport : c'est une **insulte** à l'engagement des agents.

Oser écrire noir sur blanc que l'augmentation des jours sur le CET est due au télétravail ! Faut-il le traduire ? **Pensez-vous que les agents en télétravail ne travaillent pas ?**

C'est oublier que le télétravail est une modalité de travail. Et, elle permet à beaucoup d'éviter 1, 2, 3, voire 4 heures de transport pour travailler plus efficacement.

C'est surtout oublier les sacrifices immenses faits durant les Jeux olympiques et paralympiques : les congés auxquels on a renoncé, les congés décalés, les agents à qui on a imposé du télétravail pendant les vacances, alors que celui-ci est normalement refusé.

Et, là on ne parle pas de congés puisque c'est l'administration qui les a imposés.

La vérité du rapport social unique (RSU) est ailleurs.

Et, la voici : L'addition des heures supplémentaires et des heures écrêtées représente 76 ETPT.

Ce n'est pas un chiffre, c'est un aveu : **il manque 76 agents temps plein dans les services** pour faire le travail.

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que des services s'effondrent ? Le SAR de Paris en est le symbole : avec **21,5% de taux de rotation**, c'est un service sinistré, qui se trouve donc en difficulté pour remplir ses missions.

Le système craque, l'incohérence est partout. Jusqu'à cette charte des temps de la Cour d'Appel de Paris décidée par la hiérarchie, finalement validée en AG. En revanche l'UNSA/USM, s'interroge sur l'incapacité de la première cour de France, d'assurer un accueil en continu de 9h, alors qu'on y parvient dans de nombreuses juridictions sur le territoire ?

Dans les documents soumis à ce C.S.A. il est fait référence par le SAR Formation à l'arrivée de l'intelligence artificielle. La question inquiète à tous niveaux dans l'avenir des métiers.

Autre point à l'ordre du jour : l'UNSa SJ/USM prend acte que le tribunal judiciaire d'Evry a été choisi pour disposer d'un module de Gestion du temps de travail.

Nous avons hâte de connaître les premiers résultats sur les pourcentages d'heures supplémentaires (écrêtées ou non) et peut-être même, oserons-nous dire, disposer d'éléments factuels sur certaines audiences de 9h en continu sans pause méridienne, ou bien encore des audiences tardives... Vraiment nous avons hâte !

L'UNSA SJ/USM souhaite revenir aussi sur la présentation de Madame la Déléguée à l'égalité et à la diversité, et de l'accord signé le 25 juin 2024 par les OS et le GDS. L'UNSa SJ et l'USM dénoncent que l'axe permettant une garantie d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle, vie personnelle et vie familiale ne ressort nulle part... Si les autres points sont tout aussi importants, l'absence de celui-ci dans les retours est éloquente sur la considération portée aux agents.

Sachez que nos organisations ne donneront pas quitus sur un coin de table à ce projet sans une réelle discussion et un dialogue.

Par ailleurs, ou est la nécessaire concertation pour corréliser vie professionnelle et vie personnelle. Comment accompagner les changements dans les organisations de service. Est-il concevable que des changements substantiels puissent s'opérer sans dialogue social. La cour d'Appel doit pouvoir corriger ce mode de fonctionnement.

Dernier exemple en date : la mise en place d'un serveur vocal interactif et une réorganisation des services avec réaffectation des personnels sans le moindre dialogue social avec les OS !

Cette gestion, cette **dureté que l'on retrouve jusque dans les entretiens administratifs** proches de l'inquisition et qui met à terre les agents, ce mépris constant : **Nous ne l'acceptons plus.**

L'UNSA SJ/USM continuera de se battre pour une juste reconnaissance du travail quotidien accompli par l'ensemble des agents de notre ministère, malgré les annonces de notre gouvernement et les restrictions budgétaires auxquelles nous devons tous faire face.

Les élus au CSA